



## OBJECTIFS

- Valoriser l'apprentissage du provençal (rhodanien ou maritime) et de l'alpin, ainsi que l'engagement des élèves dans le suivi d'une option.
- Développer les compétences d'expression orale en langue régionale.
- S'interroger sur les notions de patrimoine matériel et immatériel par le prisme de la langue régionale.
- Apprendre à travailler en groupe et mettre en œuvre un projet commun.

## MODALITÉ DE PARTICIPATION

Le concours académique « Parlo-me d'acò ! » est ouvert à tous les élèves qui suivent un enseignement de provençal ou d'alpin, du cycle 1 au cycle terminal, dans les établissements publics ou privés de l'académie d'Aix-Marseille.

## INSCRIPTION

L'inscription à ce concours sera enregistrée de manière collective pour une classe ou un groupe-classe, selon le niveau des élèves :

- Cycle 1
- Cycle 2
- Cycle 3
- Cycle 4
- 2<sup>nde</sup>
- Cycle terminal

Le bulletin d'inscription, ci-joint, est à renvoyer impérativement pour le 26 janvier 2024 à [celine.marteau-imberty@ac-aix-marseille.fr](mailto:celine.marteau-imberty@ac-aix-marseille.fr)

## N.B. :

- En cas de participation d'un groupe-classe de niveaux multiples, l'inscription sera prise en compte dans la catégorie correspondant au plus grand nombre des élèves du groupe.
- En cas de participation insuffisante dans l'un des niveaux prédéfinis, deux catégories pourront être fusionnées.
- L'inscription à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants.

## THÉMATIQUES 2024

« Participez au concours académique « *Parlo-me d'acò !* » et mettez en avant votre commune, votre département ou votre région à travers sa langue et sa culture. Choisissez votre sujet dans la liste suivante :

- **Frédéric Mistral à l'honneur**, pour redécouvrir le poète, sa vie, son oeuvre, pour apprécier son travail de lexicographe et d'ethnographe ou pour célébrer le Prix Nobel de Littérature !
- **Parlons Jeux Olympiques et Paralympiques**, pour en célébrer les valeurs, pour en décrypter les symboles ou pour en promouvoir l'accès à un sport régional !



## ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### PRODUCTIONS

Des productions orales – audios ou audiovisuelles – sont attendues en provençal (rhodanien ou maritime) ou en alpin.

Les enregistrements sont à adresser par mail à [celine.marteau-imbert@ac-aix-marseille.fr](mailto:celine.marteau-imbert@ac-aix-marseille.fr) au format MP3 (audio) ou au format MP4 (audiovisuel), pour le 22 mars 2024, délai de rigueur.

L'envoi des enregistrements devra être accompagné :

- d'une liste mentionnant nom, prénom, classe et établissement des élèves participants (au format WORD ou PDF).
- du script de l'enregistrement (au format WORD ou PDF).

### CONTRAINTES NARRATIVES

- La production s'inscrit dans l'une des thématiques 2024 sous une forme d'expression orale libre (prose, poésie, chanson, mise en scène, etc.)
- Les élèves véhiculent des émotions (enthousiasme, surprise, joie...) par la tonalité de leur voix.
- Les élèves utilisent – de façon répétée – un mot qui se comprend et se repère facilement.

### CONTRAINTES TECHNIQUES

- La qualité sonore est suffisante pour que l'enregistrement puisse être diffusé.
- La durée de l'enregistrement dépend de la catégorie d'inscription : a minima 1'30 pour les cycles 1, 2 et 3, a minima 3' pour le cycle 4 et la 2<sup>nde</sup>, 5' pour le cycle terminal. Toutes catégories confondues, la durée maximale est fixée à 5 minutes.

### JURY ET DÉLIBÉRATION

Le jury est composé de personnes désignées par les services du Rectorat, en fonction de leurs compétences en langue régionale.

Le jury délibère et établit un classement pour chacune des catégories, tenant compte des critères ci-dessous :

- Adéquation de la production avec l'une des thématiques 2024,
- Respect des contraintes narratives et techniques prédéfinies,
- Richesse et correction de la langue,
- Originalité de la production,
- Implication de tous les élèves dans le projet classe ou groupe-classe.

### REMISE DES PRIX ET RÉCOMPENSES

La remise des prix aura lieu au mois de mai, en un lieu qui reste à définir.

Les lauréats de chaque catégorie recevront diverses récompenses (cadeaux, bons d'achat, etc.). Les productions primées pourront être mises en ligne, sur le site académique dédié à l'enseignement du provençal.